

## **Motion adoptée par les personnels réunis le 13 novembre 2024 à l'UD FO 31**

### **en réunion d'informations syndicales**

#### **Nous, enseignants, syndiqués et non syndiqués, réunis avec le SNUDI FO 31**

**Considérant** que le projet d'instauration de trois jours de carence en cas de congé maladie ordinaire, associé à une réduction de la rémunération à 90% (sous prétexte de lutte contre l'absentéisme !!) constitue une attaque directe sur le pouvoir d'achat des agents malades.

**Considérant** que le gel du point d'indice depuis de nombreuses années a entraîné une érosion constante du pouvoir d'achat des fonctionnaires, et ce malgré une inflation persistante ;

**Considérant** que les menaces de suppressions de postes dans les écoles mettent en péril la qualité de l'enseignement et les conditions d'accueil des élèves ;

**Considérant** qu'aujourd'hui, ce sont des personnels épuisés, paupérisés, de plus en plus âgés qui vont venir malades au travail.

#### **Nous demandons :**

- Qu'aucune suite ne soit donnée aux projets de M. Kasbarian sur les 3 jours de carence et le passage à 90% de traitement et l'abrogation du jour de carence en cas d'arrêt maladie,
- L'annulation des 4000 suppressions de postes d'enseignants prévue au budget 2025, et la création de tous les postes nécessaires de toutes catégories,
- La revalorisation immédiate du point d'indice 10% tout de suite et ouvertures des négociations pour rattraper les pertes subis depuis trop d'années,
- L'abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne,
- Le retrait de toutes les contre-réformes qui détruisent l'école publique.

**Nous appelons les collègues à discuter et à engager une mobilisation contre ces attaques sans précédent, par tous les moyens nécessaires, y compris la grève : pas une nouvelle journée d'action pour protester, pas une manifestation sans lendemain, mais la grève, la grève pour gagner, la grève jusqu'à satisfaction.**

**Nous considérons qu'afin de construire une mobilisation de grande ampleur les personnels de l'Education Nationale doivent se saisir de l'appel à la grève lancé par les cheminots et les rejoindre à partir du 10 décembre.**